

Nairobi, jeudi 26 novembre 2009

N°4

# Bulletin quotidien

## Le Conseil s'achève sur un appel à l'action

Le 31e Conseil des délégués s'est conclu mercredi par un moment fort avec le lancement d'un appel universel à répondre aux défis humanitaires les plus pressants de notre époque.

Le président du CICR Jakob Kellenberger, qui présidait également le Conseil, a donné lecture d'une déclaration notant que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est "prêt et déterminé à montrer la voie".

Les dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, souligne le document présenté par le président, appellent les gouvernements et autres acteurs à "unir leurs forces à celles du Mouvement afin d'améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables".



Au cours de deux jours et demi d'intenses discussions, les délégués ont défriché un copieux ordre du jour couvrant un large éventail de problèmes, de l'impact humain du changement climatique à la protection des services de santé dans le contexte des conflits armés, en passant par l'utilisation commerciale des emblèmes de la croix et du croissant rouges et la lutte contre la discrimination.

Les délégués ont aussi évoqué les réussites de la campagne 'Notre monde. A vous d'agir' qui a déjà été mise en oeuvre dans plus de 130 pays, ainsi que le rôle crucial joué par les jeunes en tant que moteurs du changement.

C'était la première fois que le Conseil se tenait sur le continent africain, un événement qui a été largement célébré tout au long des réunions et délibérations. Les problèmes et défis auxquels est confrontée l'Afrique ont été mis en lumière, de même que les efforts déployés par le Mouvement pour tenter de les résoudre.

"Le Mouvement doit travailler dans l'unité pour promouvoir des solutions et des progrès durables en Afrique, en se fondant sur un sentiment de responsabilité partagée et de façon à donner aux communautés africaines les moyens de se prendre en mains et d'améliorer leur propre situation", a déclaré le président.

Dans l'ensemble, les participants se sont dits satisfaits des cinq résolutions adoptées durant le Conseil, lesquelles devraient aider le Mouvement à optimiser son action en faveur des victimes des conflits armés, des catastrophes, de la discrimination, de la violence et des maladies.

Ils ont été nombreux aussi à se féliciter de l'introduction dans le cadre du Conseil de nouveaux éléments tels que les ateliers, la cérémonie d'ouverture, les bulletins vidéo quotidiens et les présentations audiovisuelles qui ont mis en lumière les besoins et les espérances de communautés et d'individus de différentes parties de la planète.

Le texte intégral de la déclaration du président peut être consulté sur [www.icrc.org](http://www.icrc.org) ou sur [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org).

## ***La contribution humanitaire spécifique du Mouvement doit être mieux mise en valeur***

A travers le monde entier, des acteurs de plus en plus nombreux s'efforcent de faire face aux conséquences humanitaires des conflits armés et des catastrophes naturelles. Partant du principe que le Mouvement est, avec les gouvernements, les agences des Nations unies et les ONG, un des piliers du système de réponse global, l'atelier consacré aux relations extérieures a débattu de la manière nous devrions coopérer avec les autres grandes organisations humanitaires.

La rédaction du bulletin a demandé à Sir Nicholas Young, directeur exécutif de la Croix-Rouge britannique et président de l'atelier, de résumer les principales conclusions de la réunion.

**Le Mouvement a souvent analysé de façon critique ses relations avec les autres organisations humanitaires. Quel est, de l'avis des délégués, le principal défi à cet égard?**

Le Mouvement a un rôle spécial à jouer en vertu de ses Principes fondamentaux, des Conventions de Genève, des emblèmes protecteurs et de son implantation pratiquement universelle grâce à son réseau de volontaires communautaires. Or, cette position est menacée en raison de la concurrence d'autres agences, des obstacles qui entravent l'accès aux populations vulnérables et du sentiment de plus en plus répandu parmi d'autres acteurs, comme les militaires, qu'ils sont capables de fournir une aide humanitaire indépendante.

**Comment le Mouvement devrait-il réagir à cette menace?**

Notre implantation communautaire est très prisée des Nations unies et d'autres partenaires, mais nous ne devons pas nous résoudre à devenir de simples agents d'exécution. Nous devons faire des choix stratégiques quant à nos partenariats. Un partenariat doit apporter une valeur ajoutée pour les bénéficiaires. Nous avons besoin d'outils et de lignes directrices plus efficaces. L'idée consiste à présenter des documents de politique simplifiés devant la Conférence internationale de 2011, documents que le CICR et la Fédération internationale élaboreront en consultation avec les Sociétés nationales.

**Est-ce que nous réussissons à faire passer le message de notre spécificité?**

Nous sommes dans un environnement très compétitif et devons donc investir pour promouvoir plus efficacement notre rôle distinctif. Le message doit refléter la capacité sur le terrain. De nombreuses Sociétés nationales opèrent dans des contextes difficiles avec des ressources limitées, insuffisantes dans certains cas pour couvrir leurs simples frais de fonctionnement. Le Mouvement doit les soutenir, faute de quoi nous risquons de manquer à nos devoirs vis-à-vis de certaines des communautés les plus vulnérables de la planète.

## ***Les partenariats: bienfait, fardeau, ou l'un et l'autre?***



Le manque de coordination au sein du Mouvement peut avoir de sérieuses conséquences, en premier lieu pour les bénéficiaires, mais aussi pour nos relations avec les donateurs, notre image et nos perspectives d'avenir. Un atelier du Conseil s'est penché sur cette question et nous avons demandé à Mostafa Mohagheg, directeur des opérations au Croissant-Rouge de l'Iran et co-président de la séance, de nous en résumer les points les plus saillants.

**Comment passe-t-on de la responsabilité collective à la réussite collective?**

Une des conditions de la réussite est que les priorités soient établies conjointement par la communauté locale et la Société nationale. Les intérêts à long terme de chaque groupe doivent être respectés. Parfois, ils peuvent présenter certaines incompatibilités. Mais, à travers le dialogue, on parvient normalement à résoudre les différends grâce aux efforts de toutes les parties.

**Le bilatéralisme tend à se renforcer. Quel en est l'impact en termes de responsabilité collective?**

La collaboration devrait être envisagée sur une base d'égalité entre tous les partenaires humanitaires plutôt que comme une simple relation donateur/bénéficiaire, et cela englobe les Sociétés nationales participantes et les Sociétés nationales opératrices. Nous devons intégrer cette nuance dans notre façon de considérer les choses. La Société opératrice représente la communauté locale, c'est pourquoi elle devrait être associée à toutes les phases de la planification et de la mise en oeuvre des activités – pas seulement au stade de la fourniture des produits et services – au même titre que les Sociétés participantes.

**Que faire lorsqu'une Société opératrice ne dispose pas des moyens nécessaires pour assumer ce type d'engagement?**

Nous ne pouvons pas nous permettre d'écarter des Sociétés nationales qui manquent de ressources. Il faut établir un dialogue constructif et positif afin de déterminer comment nous pouvons le mieux aider collectivement les bénéficiaires. Cela ne devrait pas poser de véritable problème. Nous partageons des objectifs, des principes et des valeurs communs. La différence entre nous se situe parfois au niveau de la planification et de la mise en oeuvre et c'est quelque chose qui peut être facilement réglé.

**De quoi avons-nous besoin pour favoriser le dialogue et la collaboration?**

Nous disposons déjà de nombreux outils performants au sein du Mouvement, mais nous ne sommes pas toujours parvenus à les employer de façon harmonieuse. Nous devrions améliorer notre capacité à utiliser ce qui existe avant de songer à créer de nouveaux systèmes, outils et processus.

## ***Le code du bon partenariat met l'accent sur la diversité, l'intégrité et les besoins des personnes vulnérables***

La nécessité de renforcer la capacité collective du Mouvement à faire face aux défis humanitaires de notre temps a été au cœur des discussions tout au long de cette session du Conseil, que ce soit dans les résolutions relatives aux personnes déplacées et aux migrations, dans les remarques liminaires de la Commission permanente ou dans le cadre des ateliers consacrés à la responsabilité collective.

C'est aussi le message clé du Code du bon partenariat adopté mercredi par les délégués.

Issu d'une recommandation formulée lors du Conseil des délégués de 2007, ce code a été formulé en consultation avec plusieurs Sociétés nationales et approuvé la semaine dernière par l'Assemblée générale.

Il vise à aider les différentes composantes du Mouvement à travailler plus efficacement ensemble en mettant en avant cinq éléments essentiels: respecter les personnes vulnérables et développer leurs capacités, valoriser la diversité et les spécificités culturelles, travailler en harmonie au sein du Mouvement, coopérer avec les partenaires extérieurs, y compris les Etats et les décideurs, et garantir l'intégrité.

Le code recense plusieurs indicateurs de l'intégrité, notamment la mise en application des résolutions du Mouvement, l'efficacité de la gouvernance, la responsabilité en matière de collecte de fonds, la rigueur en matière financière, l'ouverture et la transparence, et la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires, du public et des donateurs.



Lors de la séance plénière de mercredi, la Croix-Rouge finlandaise s'est déclarée "extrêmement satisfaite" de l'adoption du code, tout en notant que les Sociétés nationales auront besoin d'outils pour assurer le suivi de sa mise en oeuvre. C'est également le sentiment exprimé par la Croix-Rouge suédoise, qui a déclaré que l'adoption du code n'était qu'un "premier pas" dans le processus. Le CICR a confirmé qu'un groupe de travail rassemblant les différentes composantes du Mouvement sera constitué pour veiller sur la mise en oeuvre du code.

*On ne peut pas briser une branche dans un fagot.*  
Proverbe kenyan sur le travail d'équipe

## ***Bâtir une culture de la tolérance et de la diversité***

Mardi, plus de 60 Sociétés nationales ont pris part aux côtés de représentants de la Fédération internationale et du CICR à l'atelier consacré à la non-discrimination et au respect de la diversité.

Les participants ont débattu de nombreuses formes de discrimination, notamment de celle qui frappe les jeunes, les migrants, les personnes vivant avec le VIH/sida, les enfants des rues, les professionnel(le)s du sexe, les toxicomanes et les détenus. Ils ont également discuté des moyens de combattre l'intolérance fondée sur le genre, la religion, les infirmités physiques et mentales, l'âge, l'appartenance ethnique et les orientations sexuelles.

L'atelier a mis en évidence les initiatives fructueuses de certaines Sociétés nationales, comme le programme de la Croix-Rouge de Mongolie pour les professionnel(le)s du sexe ou le travail de la Croix-Rouge rwandaise sur les problèmes liés au genre.

Les participants ont vivement apprécié l'ouverture d'esprit et les échanges d'expériences approfondis qui ont caractérisé l'atelier et ont demandé que le thème de la non-discrimination et du respect de la diversité soit inscrit à l'ordre du jour de la 31e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En préparation à l'atelier, 44 Sociétés nationales avaient été invitées à faire connaître leurs expériences et les leçons qu'elles en avaient tirées. En réponse à cette demande, vingt-quatre études de cas avaient été fournies par les Sociétés nationales des pays suivants: Afrique du Sud, Biélorussie, Botswana, Bosnie-Herzégovine, Canada, Equateur, Espagne, Grande-Bretagne – y compris la section des Iles Caymans, Kenya, Mongolie, Népal, Pakistan, Pays-Bas, Rwanda, Suède et Tanzanie. Elles seront toutes citées dans une publication de suivi du Conseil des délégués.

## Rétablissement des liens familiaux dans le Pacifique. histoire d'une réussite

Le dernier jour du Conseil, la Croix-Rouge des Iles Salomon a été invitée à commenter la stratégie de rétablissement des liens familiaux mise en oeuvre dans le Pacifique par le Mouvement.

“En 2008, ce sujet était mal connu dans la région. En nous familiarisant avec le concept de rétablissement des liens familiaux, nous avons toutefois découvert que certaines de nos Sociétés nationales étaient déjà très actives dans ce domaine en aidant les personnes perdues en mer, les immigrants, les victimes des catastrophes et de la violence ou les familles séparées par l'exode rural”, a expliqué Nancy Jolo, secrétaire général de la Croix-Rouge des Iles Salomon.

Celle-ci a travaillé en partenariat avec la Croix-Rouge australienne, onze Sociétés nationales des îles du Pacifique et le CICR afin de développer les capacités régionales en la matière, au rythme approprié et conformément aux besoins locaux.

En tant que partenaire pilote, la Croix-Rouge des Iles Salomon a développé un paquet de formation, traduit les formulaires de recherche et les messages Croix-Rouge dans la langue régionale et créé des kits de rétablissement des liens

familiaux dans des caisses étanches à l'intention des sections situées dans des régions reculées.

Des activités de recherche et de rétablissement des liens familiaux ont été mises en oeuvre à la suite du naufrage du ferry Princess Ashika près de Tonga et après le tsunami qui a frappé Tonga et Samoa en septembre dernier.

“Il n'existe pas de formule universelle pour le développement des capacités”, a souligné Nancy Jolo. “Chaque Société nationale a des connaissances et des expériences particulières, et les besoins varient d'un lieu à l'autre. Pour que les services de rétablissement des liens familiaux soient durables, ils doivent être intégrés aux structures existantes. Les employés, les volontaires et les dirigeants doivent tous être convaincus du bien-fondé de ce travail”, a conclu le secrétaire général.



## Asante sana à la Croix-Rouge du Kenya

A l'issue de la cérémonie de clôture du Conseil, les délégués ont complimenté la Croix-Rouge du Kenya pour les formidables efforts déployés afin de mettre sur pied le premier sommet rassemblant toutes les composantes du Mouvement sur le continent africain.

Ils ont également salué la contribution des nombreux volontaires dont le dévouement et l'énergie ont permis la réussite de cet événement.

La rédaction du bulletin souhaite pour sa part remercier du fond du coeur toutes les personnes associées à l'organisation des réunions de Nairobi ainsi que les délégués, les participants et les volontaires qui ont bien voulu contribuer aux éditions imprimées et aux éditions vidéo de cette publication.

*Asante sana na msafiri salama!*  
Merci beaucoup et bon voyage!

## Découvrez les présentations vidéo du Conseil en ligne !

Si vous voulez en savoir davantage sur la campagne 'Notre monde. A vous d'agir', connectez-vous sur le site [www.ourworld-yourmove.org](http://www.ourworld-yourmove.org).

La vidéo "Souvenir de Solferino 2009" projetée lundi dans le cadre de la cérémonie d'ouverture est visible sur YouTube ([http://www.youtube.com/watch?v=y3\\_qHz4Tl-A](http://www.youtube.com/watch?v=y3_qHz4Tl-A)).

La déclaration d'Angélique Kidjo est également affichée sur YouTube (<http://www.youtube.com/watch?v=gKQ04P8D9KA>).

Tous les bulletins vidéo de l'Assemblée générale et du Conseil des délégués sont accessibles via le lien suivant: [http://www.youtube.com/view\\_play\\_list?p=06CE8E1E4702E36C](http://www.youtube.com/view_play_list?p=06CE8E1E4702E36C).

Les présentations multimédias associées aux résolutions relatives aux armes, aux déplacements de populations et à la protection des services médicaux qui ont été diffusées le jour de l'ouverture du Conseil sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.icrc.org/>

## Lieu et date du prochain Conseil des délégués

*Les prochaines réunions statutaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge auront en principe lieu à Genève, en Suisse, en novembre 2011.*